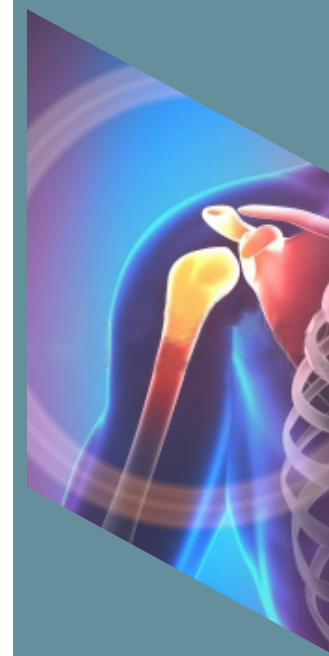


## Service de Chirurgie Orthopédique



## Prothèse totale de L'épaule (PTE)

Guide à l'usage  
des patients  
en vue de  
préparer une  
hospitalisation et  
une intervention

Pour tous renseignements  
complémentaires, notre personnel  
est à votre entière disposition :  
n'hésitez pas à vous adresser  
à notre équipe

Au moindre problème contactez votre  
chirurgien par  
téléphone au 081/20.98.81

Heures de visites U.S.P.A.  
(unité de soins post-anesthésie) :  
15h15-15h45  
19h00-19h30

Rue Saint-Luc, 8  
5004 Bouge  
Tél. : 081 20 91 11  
Fax : 081 20 91 98  
info@slbo.be  
www.slbo.be



## Avant votre hospitalisation

- Prévoyez une infirmière des soins à domicile pour la réfection de votre pansement et l'injection de votre traitement anticoagulant (si indiqué par le médecin) dès votre retour.
- Vous appréhendez votre sortie? Alors, prenez contact avec notre infirmière sociale (081.20 90 52). Elle vous guidera dans l'organisation de votre départ de l'hôpital.
- La durée approximative de votre hospitalisation est de 3 à 5 jours.
- Préparez et emportez :
  - votre liste complète de médicaments (dosage, quantité, horaire)
  - vos documents d'assurance et/ou vos certificats ;
  - votre carte de groupe sanguin ;
  - vos résultats d'examens (papiers, CD,...) ;
  - vos résultats d'examens préopératoires éventuellement réalisés ( prise de sang, électrocardiogramme...);
  - une paire de bas de contention UNIQUEMENT si vous en possédez déjà ;
  - une attelle dite de « Dupuy »
  - des chaussures adaptées souples et fermées.
- Pensez à oter :
  - le vernis à ongles
  - les faux ongles
  - les bijoux.
  - tous vos objets de valeur

## Le jour de votre hospitalisation

### Pour votre inscription :

- Rendez-vous au service des admissions côté hospitalisation avant votre accueil à l'étage.
- Remettez au secrétariat du service d'hospitalisation l'ensemble des documents.

### Installation dans votre chambre :

- Réalisation des examens préopératoires si nécessaire (prise de sang, électrocardiogramme, paramètres...).
- Au cours de la journée, l'anesthésiste vous communiquera l'heure de l'intervention et le déroulement opératoire.
- Préparation préopératoire : tonte, douche, bain de bouche et lavement...

**Sauf ordre médical contraire, vous serez à jeun à partir de minuit (ni manger, ni boire, ni fumer).**

## Le jour de votre intervention

### Préparation :

- douche , bain de bouche, badigeon du membre opéré et placement des bas de contention du côté non opéré.
- Prise des médicaments prescrits par l'anesthésiste et prémédication, si indiqué.
- Les prothèses dentaires, auditives, les bijoux, les lunettes et les lentilles doivent être enlevés.

### Après votre passage en salle de réveil :

Il existe 2 possibilités :

- Soit vous remontez dans votre chambre.
- Soit vous serez pris en charge dans une salle de surveillance spécialisée (USPA) jusqu'au lendemain dans la matinée.

## Suivi postopératoire

- Les soignants suivront vos paramètres vitaux.
- La reprise de l'alimentation et des boissons se fera sur autorisation médicale.
- Le kinésithérapeute vous prendra en charge (en chambre les premiers jours).
- Les jours suivants seront un début de convalescence et de rééducation en salle de kiné.
- Les bas de contention sont à porter 6 semaines.

## Le jour de votre départ

( sur autorisation médicale )

### Vous recevrez :

- vos certificats,
- un compte rendu de votre hospitalisation destiné à votre médecin traitant,
- les différentes prescriptions médicales.

## Après votre départ

- Le pansement sera suivi quotidiennement et réalisé 3 fois par semaine par une infirmière.
- Les agrafes seront ôtées par votre médecin traitant ou par une infirmière après +/- 20 jours.
- Vous serez revu en consultation par votre chirurgien environ 4 à 6 semaines après l'intervention. Votre rendez-vous sera fixé le jour de votre départ ou envoyé à votre domicile.

### Reprise des activités :

- Votre chirurgien déterminera la reprise de vos activités.
- Le suivi de la reprise des activités peut être réalisé par le kiné. Celui-ci vous donnera des conseils sur la mobilisation active en fonction de la douleur, les mouvements recommandés et interdits et de la nécessité ou non de porter l'attelle.